

# 5<sup>ième</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE Mardi 24 octobre 2023 à 19h 15

# Conseil de quartier de Saint-Émile Rencontre au Centre communautaire de Saint-Émile 2200, rue de la Faune salle ABC

# **PROCÈS-VERBAL**

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

**Mme Manon Therrien** Présidente Mme Geneviève Lemieux Secrétaire Mme Christine Bernier Administratrice Mme Désirée Nsenzabera Administratrice M. Samuel Dufresne Administrateur

**IL Y AVAIT QUORUM: OUI** 

## **ÉTAIENT ABSENTS**

M. David Routhier Trésorier Mme Sophie Verret Administratrice M. Steeve Verret

Conseiller municipal du district de Lac

Saint-Charles-Saint-Émile

# **ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS;**

Mme Sayana Khuon Conseillère en consultations publiques Mme Henriette Lafond Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées, 1 citoyen assistait à l'assemblée.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h17.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE l'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Samuel Dufresne et appuyé par Mme Geneviève Lemieux d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 OCTOBRE 2023

Mme Christine Bernier propose l'adoption du procès-verbal du 24 septembre 2023 avec la modification apportée.

Mme Geneviève Lemieux appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

## 4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

- a) Résolution 23 CA 48 portant sur l'acquisition d'un terrain (suivi) Mme Sayana Khuon mentionne qu'elle n'a pas de suivi pour cette résolution
- b) Résolution 23 CA 44 portant sur l'interdiction aux camions lourds sur de l'apogée. La Ville a envoyé un courriel mentionnant que la proposition a été acceptée.
- c) Résolution 23 CA 41 et 42 portant sur l'analyse et la présentation sur la possibilité d'aménager un parc.

La Ville confirme qu'elle fera une présentation en décembre

Mme Sayana Khuon propose d'annuler la séance du 28 novembre et de tenir une seule séance le 5 décembre en raison de la présentation de la Ville. Mme Sayana Khuon annoncera la réunion sur la page Facebook.

#### Résolution - 23 - CA - 52

Concernant le déplacement de la réunion du 28 novembre.

- Considérant que la ville de Québec viendra faire une présentation, en décembre sur le plan directeur d'aménagement et de développement pour Sain-Émile;
- Considérant que les 2 réunions du 28 novembre et du 5 décembre seraient trop rapprochées et que la séance de travail se tiendrait le 19 décembre;
- Considérant que la seule date de location de la salle serait le 5 décembre;

Sur une proposition de M. Samuel Dufresne dûment appuyée par Mme Manon Therrien, le conseil propose d'annuler les séances et du 28 novembre et du 19 décembre et de tenir une

seule rencontre le 5 décembre à 19 heures, au lieu de 19 h15. Cette réunion se tiendra en hybride, pour permettre aux citoyens intéressés d'assister à cette rencontre.

La résolution est acceptée à l'unanimité.

### Le ruisseau Robko

Le règlement prévoit une bande de 20 mètres de chaque côté du ruisseau. La Ville n'a pas encore reçu de Projet de la part de Robko mais le conseil de quartier a reçu des commentaires de citoyens et il se montre inquiet concernant un possible remblai de la compagnie Robko. Mme Sayana Khuon propose aux citoyens d'appeler le 311 quand une situation les inquiète.

Le conseil demande une résolution.

### Résolution - 23 - CA - 53

Concernant le ruisseau situé derrière le 7301 rue de l'Apogée.

- Considérant que la règlementation municipale demande une bande de 20 mètres chaque côté d'un ruisseau pour la préservation de celui-ci;
- Considérant les commentaires de citoyens concernant un possible remblai de la compagnie Robko dans le ruisseau;
- Considérant que le conseil de quartier se montre inquiet pour la protection de ce ruisseau;

Sur une proposition de Mme Christine Bernier, dûment appuyée par Mme Désirée Nsanzabera, le conseil de quartier de Saint-Émile reçoit les commentaires et se montre inquiet pour un possible remblai de la compagnie Robko dans un ruisseau situé derrière le 7301 de la rue de l'Apogée. Le conseil suggère à la ville de Québec de vérifier les actions et la légalité de ces actions possibles.

La proposition est acceptée à l'unanimité

## 5. PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Le conseiller est absent.

## 6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen déplore le laxisme de la Ville pour régler les problèmes des citoyens. Il ne comprend pas le fonctionnement, la démarche pour le règlement des plaintes des citoyens. Mme Sayana Khuon suggère d'appeler souvent et de prendre des photos. Toutes les plaintes sont répertoriées et ont un numéro de requête. Elle suggère d'envoyer des photos, celles-ci sont une preuve plus tangible à la requête. Un membre demande si c'est possible d'obtenir une liste des requêtes du 311. Mme Sayana Khuon va envoyer le lien, par courriel, à chaque membre du conseil afin de faire la consultation pour Saint-Émile.

### 7. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

## Correspondance

- Sécurité routière
  - Après la réception de l'invitation pour la coordination des actions en vue de la sécurité routière, Mme Manon Therrien enverra un Doodle pour inviter les membres du comité à une réunion afin de poursuivre les actions pour la sécurité routière autour des écoles de Saint-Émile. Il faudra aussi enlever les pancartes restantes pour l'hiver et discuter si le comité décide d'en installer au printemps. Il faudra donc en commander des nouvelles. Le comité propose aussi de placer des affiches sur les poubelles. Le comité prendra des actions pour Saint-Émile seulement et il verra, par la suite, si le comité de coordination poursuit ses activités.
- Une invitation de l'Accélérateur de la transition écologique. Il invite les conseils de quartier à soumettre des projets collectifs qui permettent de réaliser des actions qui ont des retombées positives sur l'environnement. Les intéressés devront soumettre leur demande au plus tard le 4 décembre 2023.
  Un membre suggère de faire une demande pour faire un sentier linéaire le long du ruisseau sur les terrains de la compagnie Robko, sur la rue de l'Apogée.
- Une invitation à une séance d'information sur l'initiation à l'urbanisme, mardi le 7 novembre.

## Approbation des dépenses

M. David Routhier est absent, aucune information.

#### Paiement des frais de secrétariat

En remplacement du trésorier, Mme Manon Therrien demande une résolution pour un chèque de 80.00\$ à Mme Henriette Lafond pour le procès-verbal du 26 septembre.

#### Résolution - 23 - CA - 54

Mme Désirée Nsanzabera demande une résolution pour le paiement d'un chèque de 80.00\$ à Mme Henriette Lafond pour le procès-verbal du 26 septembre 2023. Mme Geneviève Lemieux appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

#### 8. DIVERS

Mise à jour du Registre des entreprises Mme Manon Therrien a reçu le renouvellement pour le registre des entreprises, elle demandera à M. David Routhier trésorier de faire la mise à jour.

## Modifier la rencontre de décembre

Le conseil de quartier déplacera la rencontre du 28 novembre pour le 5 décembre puisque la Ville ne pouvait présenter l'analyse des aménagements qu'en décembre. La rencontre du 19 décembre sera une séance de travail..

## Sapin de Noël

L'année dernière, la Ville a oublié d'installer les lumières et d'illuminer le sapin de Noël à l'intersection des rues de la Faune et Lapierre. Un membre du conseil demande une résolution pour demander à la Ville d'installer les lumières et d'illuminer le sapin car c'est la seule décoration de Noël dans Saint -Émile. Le conseil demande aussi de planter un ou 2 autres sapins dans le quartier vu que celui de l'intersection Lapierre/ de la Faune sera coupé lors de l'aménagement de cette intersection dans le futur.

## Résolution - 23 - CA - 51

- Concernant l'illumination de notre sapin de Noël
- Considérant un appui de la ville de Québec depuis plusieurs années pour l'illumination de notre sapin de Noël à l'intersection des rues de la Faune et Lapierre;
- Considérant que dans les autres quartiers de la ville on retrouve plusieurs sapins ou décorations de Noël;
- Considérant que ce sapin est la seule décoration existant dans notre quartier;
- Considérant qu'en 2022 notre sapin n'a pas été illuminé;

Sur une proposition de Mme Manon Therrien dûment appuyée par Mme Geneviève Lemieux, il est résolu que le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la ville de Québec de ne pas oublier cette année, d'installer les lumières et de voir à l'illumination de notre sapin de Noël dans les plus courts délais.

Mme Manon Therrien présidente

La proposition est acceptée à l'unanimité.

### Résolution - 23 - CA - 55

- Concernant la plantation d'un ou plusieurs sapins de Noël dans les rues de Saint-Émile
- Considérant le prochain aménagement de l'intersection des rues de la Faune et Lapierre;
- Considérant que notre sapin de Noël devra être coupé;
- Considérant que c'est notre seule décoration dans la ville et qu'il y a plusieurs sapins ou décorations dans les autres quartiers de la Ville;

Sur une proposition de Mme Geneviève Lemieux, dûment appuyée par Mme Manon Therrien, il est résolu que le conseil de quartier demande à la ville de Québec de planter un sapin à l'intersection la Faune/Lapierre ou plusieurs sapins dans notre quartier pour remplacer celui qui sera coupé dans le futur.

Manon Therrien présidente.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

# 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 20h34 Mme Désirée Nsanzabera appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.